

## Formation et certification en langue française DELF A2

Le DELF A2 valide la compétence langagière d'un **utilisateur élémentaire**, considéré comme un acteur social. Le candidat est ici capable de réaliser des tâches simples de la vie quotidienne. Il peut utiliser les formules de politesse et d'échange les plus courantes.

### Objectifs de la formation :

#### La formation vise à :

- Acquérir le niveau A2 en français dans les 4 domaines de compétences : expression et compréhension orales et écrites.
- Préparer et se présenter à l'examen du DELF A2.

### Contenus :

#### Travaillés dans une approche communicative :

- Ecoute et identification d'informations dans des dialogues, annonces, émissions de radio, niveau A2
- Vocabulaire de la vie quotidienne : achats, logement, déplacements, santé
- Apports grammaticaux : temps des verbes, déterminants, comparaison, préposition de temps, de lieu
- Rédaction de messages et textes, niveau A2
- Lecture et compréhension de textes informatifs et courriers calibrés niveau A2
- Apports méthodologiques pour la préparation à l'examen

### Modalités de formation et d'évaluation :

- Formation en présentiel, en groupe.
- Activités de formation liées aux 4 domaines de compétences
- Evaluation formative et examen blanc pendant le parcours
- Inscription au centre d'examen prise en charge par ACM Formation

### Publics concernés :

Etranger primo-arrivant, hors U.E, ayant plus de 16 ans, ayant signé un C.I.R (Contrat d'Intégration Républicaine). Avoir le niveau A1 en français oral et écrit.

*Pour les personnes dont la situation le nécessite, notre Référente handicap, est disponible pour envisager l'aménagement de la formation*

Contact : Manuela CHARTIER – 02 38 63 97 17

[direction@acmformation.com](mailto:direction@acmformation.com)

### Pré-requis :

Niveau A1 du CECRL

### Durée et rythme :

**Durée : 7 semaines, pour une durée totale de 81 h**

**Rythme hebdomadaire : 12 h réparties en 4 séances de 3 heures**

### Coût et financement :

Formation financée par la Région Centre-Val de Loire et par l'Etat dans le cadre du BOP 104.

**2 sessions par an, au 2<sup>ème</sup> semestre.**

### Orientation :

- Référents Socioprofessionnels (en et hors SPRO)
- Réseaux associatifs
- Auto-orientation

**ACM Formation - 2 B rue Alain - 45100 Orléans - Tél. : 02 38 63 97 17**

Contact : Ophélie Barbieri Maftouh, [ophelie.barbieri-maftouh@acmformation.com](mailto:ophelie.barbieri-maftouh@acmformation.com)